



Pour mieux
affirmer
ses missions,
le Cemagref
devient Irstea.



Paris, le 17 janvier 2012

INVITATION PRESSE



« Dépasser les contradictions pour mieux agir ensemble » 19 et 20 janvier 2012 au Palais des congrès de Bordeaux

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ouvrira ce jeudi les premières Assises nationales des risques naturels en présence de Madame Margareth WAHLSTROM, représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe.

A ce jour, et ce malgré les progrès accomplis, il est toujours difficile de gérer les risques naturels tant par leur nature imprédictible que par leur gravité. En effet, les phénomènes à l'origine des risques naturels ne peuvent être évités et la politique consiste à s'adapter à ces phénomènes pour réduire autant que possible leurs conséquences.

A ce jour, les deux tiers des 36 000 communes françaises sont exposées à au moins un risque naturel. On estime que 15 000 d'entre elles sont vulnérables aux inondations et 7 300 aux mouvements de terrains. 24 000 communes sont concernées par le risque sismique tandis que 6 021 sont menacées par les feux de forêts.

Cette première édition des assises des risques naturels, co-organisée avec l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea), est placée sous le signe de la coopération entre les différents acteurs. L'objectif de cette rencontre est de nouer un dialogue constructif en dépassant les traditionnels antagonismes :

- Comment conjuguer développement des territoires et pression foncière notamment sur le littoral avec des politiques de prévention des risques qui appellent une meilleure maîtrise de l'urbanisation ?
- Quel est le bon équilibre entre maintien de la mémoire du risque et besoin de tourner la page pour les personnes sinistrées après un grave évènement ?

Contacts presse

- Irstea : Claire Gouny – 0557890985 assises-risques-naturels@irstea.fr
- Ministère du Développement durable : Danielle Keroullé : 01 40 81 78 88

Contact accréditation

- Le Public Système : Virginie Martins Pires - Tél : 01 41 34 20 43 - vmartinspires@lepublicsysteme.fr

- Comment indemniser sans déresponsabiliser les citoyens et quel rôle les assureurs jouent-ils en termes de prévention ?
- Quelles mesures de prévention adopter face à des événements extrêmes, qui peuvent être très violents mais potentiellement très rares ?

Autant de questions qui seront débattues au cours des assises qui réuniront plus de 500 personnes (scientifiques, représentants de l'Etat et des collectivités locales, acteurs économiques, assureurs, associations...).

L'ambition est de créer un cadre permanent de discussion entre les acteurs clés, maillon de la chaîne de la prévention des risques naturels.

Consultez l'ensemble du programme des Assises sur le site

www.assises-risques-naturels.fr

Attention : seuls les ateliers ne sont pas ouverts à la presse

Contacts presse

- Irstea : Claire Gouny – 0557890985 assises-risques-naturels@irstea.fr
- Ministère du Développement durable : Danielle Keroullé : 01 40 81 78 88

Contact accréditation

- Le Public Système : Virginie Martins Pires - Tél : 01 41 34 20 43 - vmartinspires@lepublicsysteme.fr